Cfdt: TÉLÉCOMS PRESTATAIRES ÎLE-DE-FRANCE

[ORANGE] UN COMITE CENTRAL SOUS TENSION : La direction face à ses responsabilités!

Un Comité Social et Economique Central (CSEC) extraordinaire concernant vos conditions de travail actuelles s'est tenu en urgence les 12 et 13 juillet sur demande unanime de vos élus. La CFDT a marqué son profond désaccord avec les écrits provocateurs présentés par la direction de la Qualité de Vie au Travail (QVT).

Quel était le contexte ?
Le récent suicide de notre collègue de Troyes, coïncidant avec la fin du procès en appel de la crise sociale, nous oblige à nous interroger collectivement sur le bilan des mesures mises en oeuvre après cette crise chez France Télécom devenu Orange. Pour la CFDT, le constat est clair : nous devons, collectivement, tout remettre à plat, et rapidement ! Surtout, nous devons dès maintenant nous assurer qu'une prise de conscience se fasse au plus haut niveau de l'entreprise.

Pourquoi une séance extraordinaire ?
Lors de leurs comparutions, nous avons trop entendu Messieurs Lombard et Wenès, se défendre de ne pas avoir été alertés sur la situation vécue par les salariés de l'entreprise, ignorant ainsi tous les signaux forts. La CFDT a donc voté, le 16 juin 2022, une résolution exigeant une séance de CSEC extraordinaire et a également écrit un courrier à Christel Heydemann. Nous avons demandé, au-delà de ce CSEC, à ce qu'une relecture des nombreux accords de sortie de crise sociale soit faite rapidement. Ces accords sont censés nous protéger contre le retour de pratiques générant de la souffrance au travail. Mais leur application, de l'aveu de tous, est en net recul.

Pourquoi maintenant ?
Cette séance de CSEC s'est tenue, à l'aube d'une nouvelle gouvernance pour Orange et à l'heure où nous avons tous le sentiment d'être à un virage de l'histoire de l'entreprise. Il était fondamental pour la CFDT de rappeler, en séance, la place centrale de l'humain, des conditions et de l'organisation du travail dans la définition de la stratégie. De plus, il est impératif de repenser l'accompagnement des salariés dans le cadre des réorganisations, en témoigne la récente victoire en justice de la CFDT concernant les salariés d'Orange Cyber Défense.

Comment s'est déroulée la séance ?
Le document présenté a suscité l'incompréhension et la colère des élus ! Après avoir écouté chaque organisation
syndicale, le Directeur People & Transformation a admis la gravité de la situation. Il a reconnu qu'il fallait:
• s'interroger sur la part de sous-traitance sur certains métiers et compétences clés;
• réduire les impacts subis par un même salarié, notamment dans le cadre des réorganisations;
• vérifier l'existence et l'efficience, ou à défaut revoir, la chaine de soutien aux salariés;
• intégrer dans la conduite du changement le résultat des enquêtes réalisées sur le stress;
• tenir compte des rapports des médecins du travail;
• suivre et traiter les alertes, avec la mise en place d'un outil spécifique;
• analyser et traiter les remontées négatives faites sur les mobilités solidaires;
• partager l'information en transparence avec les élus et mandatés;

A l'issue de ce Comité Central, en présence de tous les DRH de divisions nationales et d'Orange France, personne ne pourra dire qu'il ne savait pas!
D'autres réunions auront lieu prochainement sur ces sujets. La CFDT restera vigilante et continuera à vous informer. Retrouvez l'intégralité de notre intervention et les courriers reçus sur notre site.

Juillet 2022

Cfdt: ORANGE PARTOUT POUR TOUS

UN COMITE CENTRAL SOUS TENSION

La direction face à ses responsabilités!

Un Comité Social et Economique Central (CSEC) extraordinaire concernant vos conditions de travail actuelles s'est tenu en urgence les 12 et 13 juillet sur demande unanime de vos élus. La CFDT a marqué son profond désaccord avec les écrits provocateurs présentés par la direction de la Qualité de Vie au Travail (QVT).

Quel était le contexte ?
Le récent suicide de notre collègue de Troyes, coïncidant avec la fin du procès en appel de la crise sociale, nous oblige à nous interroger collectivement sur le bilan des mesures mises en œuvre après cette crise chez France Télécom devenu Orange. Pour la CFDT, le constat est clair : nous devons, collectivement, tout remettre à plat, et rapidement ! Surtout, nous devons dès maintenant nous assurer qu'une prise de conscience se fasse au plus haut niveau de l'entreprise.

Pourquoi une séance extraordinaire ?
Lors de leurs comparutions, nous avons trop entendu Messieurs Lombard et Wenès, se défendre de ne pas avoir été alertés sur la situation vécue par les salariés de l'entreprise, ignorant ainsi tous les signaux forts. La CFDT a donc voté, le 16 juin 2022, une résolution exigeant une séance de CSEC extraordinaire et a également écrit un courrier à Christel Heydemann. Nous avons demandé, au-delà de ce CSEC, à ce qu'une relecture des nombreux accords de sortie de crise sociale soit faite rapidement. Ces accords sont censés nous protéger contre le retour de pratiques générant de la souffrance au travail. Mais leur application, de l'aveu de tous, est en net recul.

Pourquoi maintenant ?
Cette séance de CSEC s'est tenue, à l'aube d'une nouvelle gouvernance pour Orange et à l'heure où nous avons tous le sentiment d'être à un virage de l'histoire de l'entreprise. Il était fondamental pour la CFDT de rappeler, en séance, la place centrale de l'humain, des conditions et de l'organisation du travail dans la définition de la stratégie. De plus, il est impératif de repenser l'accompagnement des salariés dans le cadre des réorganisations, en témoigne la récente victoire en justice de la CFDT concernant les salariés d'Orange Cyber Défense.

Comment s'est déroulée la séance ?
Le document présenté a suscité l'incompréhension et la colère des élus ! Après avoir écouté chaque organisation syndicale, le Directeur People & Transformation a admis la gravité de la situation. Il a reconnu qu'il fallait:

- s'interroger sur la part de sous-traitance sur certains métiers et compétences clés;
- réduire les impacts subis par un même salarié, notamment dans le cadre des réorganisations;
- vérifier l'existence et l'efficience, ou à défaut revoir, la chaine de soutien aux salariés;
- intégrer dans la conduite du changement le résultat des enquêtes réalisées sur le stress;
- tenir compte des rapports des médecins du travail;
- suivre et traiter les alertes, avec la mise en place d'un outil spécifique;
- analyser et traiter les remontées négatives faites sur les mobilités solidaires;
- partager l'information en transparence avec les élus et mandatés.

A l'issue de ce Comité Central, en présence de tous les DRH de divisions nationales et d'Orange France, personne ne pourra dire qu'il ne savait pas!

D'autres réunions auront lieu prochainement sur ces sujets. La CFDT restera vigilante et continuera à vous informer. Retrouvez l'intégralité de notre intervention et les courriers reçus sur notre site.

FÉDÉRATION F3C CFDT- 47/49 Avenue Simon Bolivar - 75019 Paris
www.cfdt-orange.org

Documents

La direction face à ses responsabilités!